

GUIDE PRATIQUE ET TARIFS BAC PRO S.A.P.A.T.

SITUATION DE LA M.F.R. DE PÉRIGUEUX

Au cœur de la DORDOGNE, Périgueux se situe à égale distance de Bordeaux, Limoges et Angoulême (120 km).

Implanté dans un parc paysager à 600 m du centre ville de Périgueux, la M.F.R. de PERIGUEUX bénéficie des avantages de proximité des centres administratifs et culturels du département.

HÉBERGEMENT

L'établissement dispose d'un internat composé de chambres à 2 lits superposés.

L'internat est un lieu de vie où se déroulent après les cours des activités (études, ateliers, conférences, théâtre, sports) qui s'intègrent pleinement dans la formation.

FRAIS DE PENSION - SCOLARITÉ POUR L'ANNEE 2022/2023

Formation	MENSUALITE sur 10 mois		FRAIS D'INSCRIPTION
	Interne	½ pensionnaire	
SECONDE BAC PRO SAPAT	217,90 €		65 €
	<i>Scolarité :</i> 85,90 €	<i>Pension :</i> 132,00 €	
<i>montant annuel</i>	2 179 €		

Formation	MENSUALITE sur 10 mois		FRAIS D'INSCRIPTION
	Interne	½ pensionnaire	
1ère BAC PRO SAPAT	243,60 €		65 €
	<i>Scolarité :</i> 96,00 €	<i>Pension :</i> 147,60 €	
<i>montant annuel</i>	2 436 €		

Formation	MENSUALITE sur 10 mois		FRAIS D'INSCRIPTION
	Interne	½ pensionnaire	
Terminale BAC PRO SAPAT	243,60 €		35 €
	<i>Scolarité :</i> 96,00 €	<i>Pension :</i> 147,60 €	
<i>montant annuel</i>	2 436 €		

Pour information : les frais de scolarité correspondent à l'ensemble des frais pédagogiques (manuels, frais de reprographie ...), sorties ou visites, interventions professionnelles, goûter de 10h.)

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

L'établissement offre la possibilité de régler par mensualités ou autres modalités à définir avec le service comptabilité.



BOURSES D'ÉTUDES

Les élèves de BAC Professionnel peuvent bénéficier d'une bourse du Ministère de l'Agriculture s'ils remplissent les conditions requises.

Les demandes de bourses sont faites auprès de notre établissement au moment de l'inscription.

D'autres aides sont possibles comme le fond social lycéens et l'aide à l'engagement à l'entrée de formation.

VOYAGE D'ÉTUDES

Dans le cadre de la formation un voyage peut être organisé. A ce titre une participation financière pourra être demandée.

INSCRIPTIONS

La démarche générale est la suivante :

- Dossier d'inscription à renvoyer à la M.F.R. de PERIGUEUX (les frais de dossier d'inscription comprenant l'adhésion à l'association de la M.F.R. de PERIGUEUX et l'abonnement au « Lien des M.F.R. » sont acquittés lors de la remise du dossier).
- Entretien d'entrée

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Il s'adresse à des jeunes de 15 ans à moins de 26 ans à la date d'entrée dans l'entreprise. La MFR est habilitée pour les années de 1^{ère} et Terminale du cycle. C'est un contrat écrit, d'une durée déterminée de 6 à 24 mois. Il est subordonné à la signature d'une convention de formation entre l'entreprise, le salarié et l'établissement de formation. Nous tenons à votre disposition une brochure actualisée qui détaille toutes les modalités et fonctionnement.

Les titulaires d'un contrat perçoivent une rémunération, ils sont salariés. Durant leurs études, ils ont le statut d'apprenti et ne peuvent plus prétendre aux bourses d'étude. L'OPCO prend en charge les frais de formation (scolarité). Des aides à l'hébergement, à la restauration et à la préparation du permis de conduire sont possibles.

MOYENS D'ACCÈS

La gare se trouve à 15 mn à pied.

Le Centre-ville est à également à 1 km soit 15 mn à pied.

PLAN D'ACCÈS



Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 05.53.45.44.10.